



La CDEFI, 40 ans d'accompagnement des écoles d'ingénieurs

Conférence institutionnelle constituée en association loi de 1901, la Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs, créée par décret en 1976, représente l'ensemble des directeurs et directrices des établissements, ou composantes d'établissements, publics et privés, habilités par la Commission des Titres d'ingénieur (CTI) à délivrer le titre d'ingénieur diplômé.

La CDEFI a pour mission de représenter les écoles d'ingénieurs auprès de l'Etat, de l'Union européenne et des organisations internationales.

Au nom des écoles d'ingénieurs, la CDEFI formule ainsi des vœux, bâtit des projets et rend des avis motivés sur toute question relative à l'enseignement supérieur et à la recherche. Sa vocation première est de promouvoir les formations d'ingénieurs en France, en Europe et dans le monde.

La CDEFI,
voix des écoles
françaises
d'ingénieurs

La CDEFI est l'institution permettant à toutes les écoles françaises d'ingénieurs de dialoguer et de négocier avec l'Etat.

 www.cdefi.fr

NOS MISSIONS

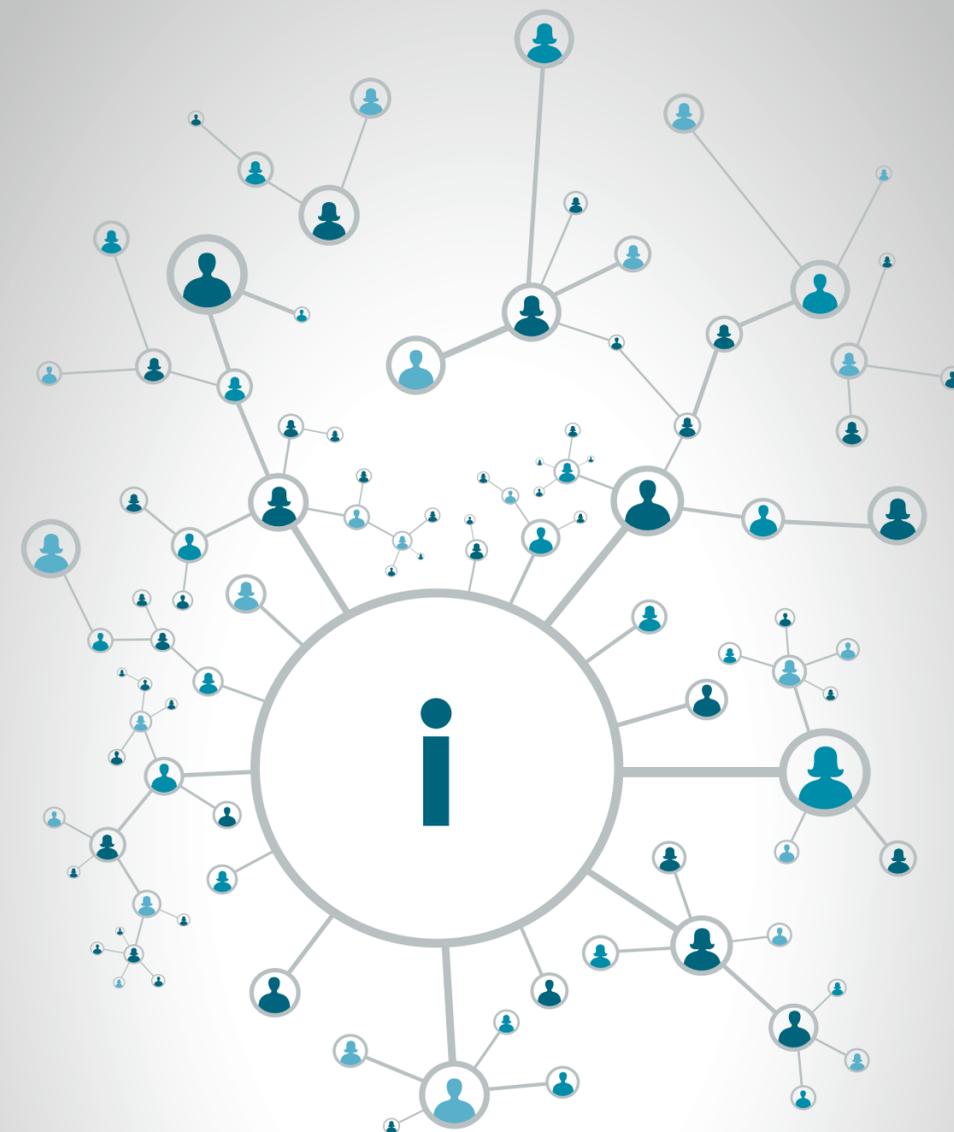
La CDEFI agit auprès des écoles d'ingénieurs comme une structure conseil :

- Accompagnement des directeurs et directrices des écoles d'ingénieurs dans l'exercice de leurs fonctions
- Mise à disposition de l'ensemble de l'information utile au développement et à la stratégie des établissements
- Prise de position publique sur tout sujet lié à l'enseignement supérieur et à la recherche
- Promotion des formations et des métiers de l'ingénierie en France et dans le monde
- Défense des intérêts des écoles françaises d'ingénieurs
- Organisation de temps de rencontre et d'échanges : assemblée générale mensuelle, commissions de travail, séminaires, rencontres thématiques, ...

Les activités de la CDEFI sont organisées en cinq commissions de travail qui se réunissent tous les mois :

- Développement et partenariats
- Formation et société
- Moyens
- Recherche
- Structuration de l'enseignement supérieur et de la recherche.

 La CDEFI est dirigée par un président et trois vice-présidents.



NOS MEMBRES

Depuis le décret du 13 avril 2006, toutes les écoles d'ingénieurs accréditées par la CTI à délivrer le titre d'ingénieur diplômé ont la possibilité de devenir membre de l'association, quels que soient leur tutelle et leur statut. Chacune peut ainsi bénéficier des services offerts par la CDEFI.

cdefi

Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs

cdefi

Conférence des Directeurs
des Écoles Françaises
d'Ingénieurs

 www.cdefi.fr

 contact@cdefi.fr

www.cdefi.fr



Les écoles d'ingénieurs dans l'enseignement supérieur : une place essentielle dans les formations de niveau bac+5

Depuis la réforme de Bologne, le titre d'ingénieur diplômé confère le grade de Master. Il est le principal diplôme à ce niveau dans le secteur des sciences et technologies.

Chaque année, **33 000 étudiants** obtiennent leur diplôme d'ingénieur

Les diplômes d'ingénieurs représentent **21 %** des diplômes de master et de grade master et **2/3** des diplômes de grade master délivrés en sciences et technologies

La CDEFI a pour mission de promouvoir les formations d'ingénieurs. C'est pourquoi elle a créé le portail « Deviens ingénieur ».

Deviens ingénieur est le premier portail d'information et d'orientation dédié aux cursus et aux métiers d'ingénieurs. Il offre une vue d'ensemble aux étudiants qui souhaitent se renseigner sur les écoles d'ingénieurs et sur les métiers auxquels elles forment : entrée dans l'école, financement des études, formation, activités, logement, salaire et débouchés.

Deviens ingénieur, le portail d'orientation de la CDEFI dédié aux formations d'ingénieurs



Les écoles d'ingénieurs et l'international

L'enseignement supérieur s'est fortement mondialisé ces dernières années. Ce développement se traduit par un nombre accru d'étudiants étrangers dans nos formations : ils représentent aujourd'hui plus de **14 % des étudiants**.

Les implantations des écoles d'ingénieurs à l'étranger sont de plus en plus nombreuses, en Chine ou en Afrique du Nord notamment.

Les maquettes pédagogiques des formations d'ingénieurs prévoient un séjour à l'étranger significatif pour tous les étudiants dans le cycle ingénieur : le plus souvent, cette mobilité est structurée dans le cadre de partenariats avec des universités étrangères.

Ce fort développement s'appuie sur l'excellente reconnaissance du diplôme français d'ingénieur à l'étranger.

La recherche en écoles d'ingénieurs

Les écoles d'ingénieurs, marquées par la proximité avec les entreprises, sont caractérisées par **une activité de recherche de haut niveau qui s'inscrit pleinement dans le développement de l'innovation industrielle et dans la création de valeur**.

Structurée en projets partenariaux, elle est souvent pluridisciplinaire.

Des écoles ouvertes à tous

Avec 30 % de boursiers parmi leurs étudiants, les écoles d'ingénieurs sont des formations d'excellence, ouvertes à tous.

La formation par apprentissage est un axe fort de leur développement : 13 % des ingénieurs diplômés ont suivi un cursus par apprentissage.

Les voies d'accès aux écoles d'ingénieurs sont nombreuses (classes préparatoires, BTS, DUT, post-bac, ...) et conduisent toutes au même diplôme.

Le titre d'ingénieur diplômé a su garder son identité grâce à la garantie apportée par une commission indépendante, la CTI, qui accrédite les formations.